

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

OBJET

Adoption de la grille tarifaire de la « Halle Bernier, scène numérique de Montereau » pour la programmation de l'année 2026

N° D_03_2026 (Service Culturel)

L'an deux mil vingt six, le 12 janvier à 19 heures, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 05 janvier deux mil vingt six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

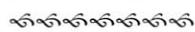
Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par Mme CHOISY, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme MEUNIER représentée par M. LEMOINE, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Absente : M. CHERON – Mme CHOISY – M. ESPARRAGA – M. LEMOINE – M. MONIER - Mme ZAIDI

**DATE
D'AFFICHAGE**

13 janvier 2026

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO



Le vote de cette délibération a lieu sous la présidence de M. DERVILLEZ

**NOMBRE DE
CONSEILLERS :**

en exercice

35

présents

25

votants

26

La Ville de Montereau-fault-Yonne confie à la société publique locale (SPL) « Montereau Porte de Paris » la gestion et l'exploitation par délégation de service public du centre des arts numériques « Halle Bernier - Scène numérique de Montereau ».

« La Halle Bernier – Scène numérique de Montereau » constitue un équipement culturel et pédagogique structurant pour le territoire et pour la Seine-et-Marne. Dédiée aux arts numériques, aux musiques électroniques et à la valorisation des savoir-faire patrimoniaux, elle a pour vocation d'offrir à toutes et à tous un accès facilité aux nouvelles technologies numériques, fondamentales dans la construction de la société du XXI^e siècle, au travers la création et la médiation culturelles, tout en contribuant à l'attractivité de Montereau-Fault-Yonne.

Ce projet correspond aux priorités municipales : permettre l'émancipation de chacun, rendre la culture accessible à tous par une politique tarifaire adaptée et particulièrement attractive, accompagner les pratiques artistiques émergentes, développer la participation citoyenne et revaloriser un patrimoine industriel exceptionnel.

La Halle Bernier s'inscrit ainsi dans un projet culturel cohérent et global à l'échelle du territoire, connecté avec les autres équipements publics de la ville.

.../...

Conformément aux dispositions de la convention de délégation de service public, il appartient à la ville de Montereau-Fault-Yonne de déterminer la grille tarifaire pour la programmation de l'année 2026.

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission en date du 05 janvier 2026

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 06 janvier 2026

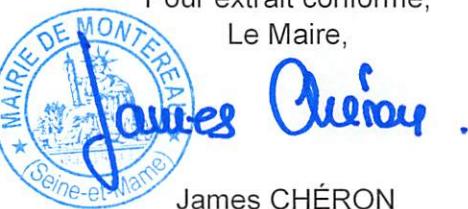
M. James CHERON, Maire Mme Marie-José CHOISY, M. Christophe ESPARRAGA, Adjoint au Maire, M. Maxime LEMOINE, M. Giovanni MONIER, Conseillers Municipaux quittent la salle en amont de la présentation de la présente délibération et ne prennent pas part au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à LA MAJORITE (6 CONTRE : M. ALBOUY – M. ANKAOUA – Mme DA FONSECA – M. DEYDIER – M. JEGO – Mme PINTO JANEIRO)

- D'ADOPTER la grille tarifaire de la « Halle Bernier - Scène numérique de Montereau » jointe à la présente délibération pour l'année 2026.
- D'AUTORISER Madame Majdoline Bourgeais-El Abidi, adjointe au Maire déléguée aux finances, au personnel et au dialogue social, à la lutte contre les discriminations, aux relations intercommunales, ou son représentant, à signer tous actes et documents aux effets de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



James CHÉRON